ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours

Session 2027
Note à l'attention des assistants maternels pour le renouvellement de l'agrément
Intitulé de l'examen : CAP Accompagnant éducatif petite enfance EP1, EP3 pour l'acquisition de l'agrément assistant(e) maternel(le) code 3320M

Modalités : épreuves ponctuelles terminales

1. RAPPEL SUR L'INSCRIPTION

Inscriptions courant Octobre-novembre.
Sur le site : www1.ac-grenoble.fr **–** rubrique Examens/Examens de la voie professionnelle/CAP

A la fin de votre inscription, vous devrez cliquer sur le bouton Visualiser/Imprimer pour éditer votre **récapitulatif d'inscription** (également disponible dans votre espace Cyclades Mes Documents)**.** Vous devrez ensuite l'imprimer, le vérifier, le dater, le signer et le déposer en ligne sur votre espace cyclades.

2. CONDITIONS POUR POUVOIR S'INSCRIRE A LA FORMULE RESTREINTE EXAMEN (3320M)

La formule restreinte du CAP AEPE EP1, EP3 pour l'acquisition de l'agrément assistant(e) maternel(le), codé CAP 3320M, est réservée aux assistants maternels pour le renouvellement de leur agrément.

Cette formule restreinte implique que :

- le candidat ne peut pas faire valoir de dispenses d'épreuves ;

- le candidat doit être titulaire d'un agrément d'assistant maternel délivré par le département ;

- le candidat doit avoir réalisé, au moment de l'inscription, la formation de 120 heures prévue par l'article D421-44 du code de l'action sociale et des familles.

Sans ces deux documents, vous ne pouvez pas vous inscrire à la formule restreinte de l'AEPE
CAP AEPE EP1, EP3 pour l'acquisition de l'agrément assistant(e) maternel(le)

3. VOS EPREUVES

Pour le renouvellement de votre agrément, vous aurez deux épreuves à présenter :

3.1- LA SOUS-EPREUVE EP1A « ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT ».

Epreuve orale (25 minutes) : exposé d'environ 5 minutes (par fiche) suivi d'un entretien d'environ 15 minutes

OBJECTIFS DE L'EPREUVE :

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte,
- Adopter une posture professionnelle adaptée,
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné,
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant,
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

A FAIRE POUR CETTE EPREUVE :

Pour cette épreuve, vous devez réaliser **deux fiches** (Cette épreuve s'appuie sur votre expérience professionnelle auprès des enfants de 0 à 3 ans) :

- 1 sur la réalisation d'un soin du quotidien
- 1 sur l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

POUR VOUS AIDER :

Les deux fiches présentent le contexte d'intervention et décrivent les activités. Elles comportent une page recto verso au maximum, sans annexe, dactylographiée.

Il n'est pas proposé de modèle de fiche.

Votre nom (nom de jeune fille) ainsi que votre prénom doivent apparaître lisiblement en haut de chaque fiche. Chaque fiche doit avoir l'intitulé suivant :

- Fiche 1 : réalisation d'un soin du quotidien ;
- Fiche 2 : accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

ATTENTION : Les deux fiches sont à apporter le jour de l'épreuve en double exemplaire (un exemplaire par membre du jury, vous pouvez également prévoir un exemplaire supplémentaire pour vous).

En l'absence de l'ensemble des fiches, le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve et se verra attribuer la mention NV « non valide » à cette épreuve.

3.2 - L'épreuve EP3 « Exercer son activité en accueil individuel ».

Epreuve orale (25 minutes) : exposé d'environ 10 minutes suivi d'un entretien d'environ 15 minutes

OBJECTIF DE L'EPREUVE :

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :
- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

A FAIRE POUR CETTE EPREUVE

L'épreuve orale s'appuie sur un dossier écrit intitulé PROJET D'ACCUEIL. Ce dossier n'est pas noté.

Vous avez le choix entre :

- Soit élaborer le jour de l'épreuve un projet d'accueil à partir d'un ensemble documentaire qui vous sera fourni. Le temps de préparation dans cette situation sera alors de 1 h 30.

- Soit réaliser un dossier intitulé projet d'accueil qui prend appui sur votre expérience professionnelle.

CE CHOIX AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EST DEFINITIF

POUR VOUS AIDER (uniquement si vous réalisez le projet d'accueil)
Votre nom (nom de jeune fille) ainsi que votre prénom doivent apparaître lisiblement en haut de votre projet / **5 pages (recto) au maximum, dactylographiées.**

ATTENTION : le projet d'accueil est à apporter le jour de l'épreuve en double exemplaire (un exemplaire par membre du jury, vous pouvez également prévoir un exemplaire supplémentaire pour vous).

En l'absence du projet d'accueil, le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve et se verra attribuer la mention NV « non valide » à cette épreuve.

Récapitulatif des pièces à fournir :

A déposer sur votre compte Cyclades (compte que vous avez créé lors de votre inscription) au plus tard à la clôture du serveur :

- Récapitulatif d'inscription recto-verso complétée et signée
- Carte d'identité recto-verso
- Photocopie de l'agrément du département
- Attestation de formation de 120 heures, délivrée par le département ou l'organisme de formation délégataire (article D421-44 du code de l'action sociale et des familles)

A apporter le jour des épreuves :

Pour l'épreuve EP1 :

- Fiche 1 : Réalisation d'un soin du quotidien **en double exemplaire**
- Fiche 2 : Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages **en double exemplaire**

Pour l'épreuve EP3 :

- Projet d'accueil (uniquement pour les assistantes maternelles et les aides à domicile qui ont fait ce choix au moment de l'inscription) **en double exemplaire**

➢ **Vos correspondants** :

Pour les candidats du département **de l'Isère** :
↳Mme Kahina BENDALI (kahina.bendali@ac-grenoble.fr) 04.56.52.46.84
Pour les candidats des départements **de l'Ardèche, de la Drôme, de la Savoie et de la Haute-Savoie** :
↳ Mme Sandrine OTTAVIANO (sandrine.ottaviano@ac-grenoble.fr) 04.56.52.46.83